



8 mars 2023 – Prise de parole de Béatrice Le Perrun lors du rassemblement sur le Parvis de l'Hôtel de Ville de Reims

Le 8 Mars n'est ni la fête des mères, ni la fête des femmes, c'est la journée internationale de manifestations et de grèves pour l'amélioration de la situation des femmes.

Cette journée a été officialisée en 1977 et est issue de luttes des suffragettes et des ouvrières du début du XXème siècle, pour de meilleures conditions de travail, de salaires et pour le droit de vote.

Partout dans le monde et particulièrement en Afghanistan et au Kurdistan, les femmes subissent une remise en cause de leurs droits fondamentaux et payent parfois de leur vie leur résistance acharnée à l'oppression.

En France, le gouvernement s'attaque de nouveau et frontalement aux femmes avec une réforme des retraites qui va les percuter de plein fouet.

Parce que les inégalités de traitement ne sont toujours pas réglées. Les chiffres le prouvent :

- 26% d'écart salarial moyen entre les femmes et les hommes
- 82% des salariées à temps partiel sont des femmes
- 63% des salarié-es payé-es au Smic sont des femmes
- 40% de pension de retraite (droits directs) en moins pour les femmes
- 59% des entreprises de plus de 50 salarié-e-s ne respectent pas la Loi et n'ont ni accord ni plan d'action sur l'égalité professionnelle
- 0.2% seulement de ces entreprises ont été sanctionnées

Et la liste de ces inégalités n'est pas exhaustive.

En plus de ces inégalités, les femmes sont victimes de violences en dehors et à l'intérieur de leur foyer. Là aussi, les chiffres sont graves et inacceptables :

- Tous les 3 jours une femme meurt sous les coups de son conjoint ou ex conjoint
- 170 viols ou tentatives de viol par jour dont 8 sur le lieu de travail
- 20% des femmes victimes de harcèlement sexuel au travail

La CGT revendique :

- l'égalité salariale, il faut sanctionner les entreprises qui ne la respectent pas, faire pression sur celles qui ont recours systématiquement au temps partiel pour les femmes, afin de permettre une pension de retraite digne,
- la revalorisation des métiers féminisés, en termes de qualification, de conditions de travail et de mixité,
- la fin des discriminations à l'embauche et de carrière,
- des droits pour la maternité et la parentalité, en réduisant par le temps de travail à 32h, en limitant les horaires atypiques,
- Stopper les violences faites aux femmes et le sexisme.

**Union Départementale
des Syndicats CGT
de la Marne**

15, bd de la Paix
BP 11215
51058 Reims cedex 7
tél : 03 26 88 23 04
fax : 03 26 88 02 60
ud51@cgt.fr
www.udcgt51.fr

Pour l'UD CGT Marne, Béatrice LE PERRUN, secrétaire.